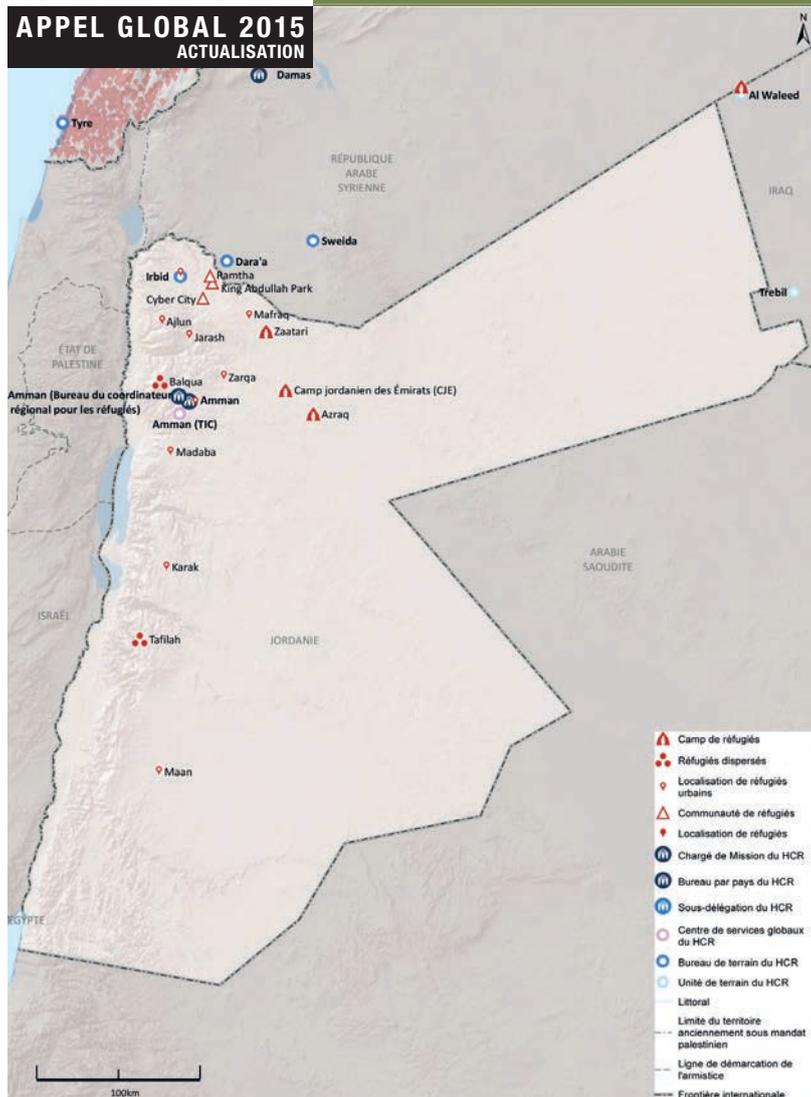




UNHCR

APPEL GLOBAL 2015 ACTUALISATION

JORDANIE



| Aperçu |

Environnement opérationnel

- L'environnement opérationnel en Jordanie continue d'être considérablement affecté par la situation sécuritaire en République arabe syrienne (Syrie) voisine et l'afflux de Syriens dans le pays, ainsi que par l'évolution de la situation en Iraq et à Gaza en 2014.
- La Jordanie accorde l'asile à un grand nombre de réfugiés, notamment de Syrie et d'Iraq. Elle offre aux réfugiés syriens l'accès aux services de santé et d'éducation dans les communautés d'accueil. Les camps de réfugiés syriens d'Azraq et de Zaatari ont été construits sur des terres allouées par les autorités, qui y assurent également la sécurité.
- La Jordanie continue de manifester son hospitalité, malgré une sollicitation très

Présence prévue

Nombre de bureaux	5
Total personnel	595
Effectif international	88
Effectif national	251
JEA	4
Volontaires des Nations Unies	11
Autres	241

Le plan 2015 en bref*

1 million	Personnes relevant de la compétence du HCR
404,1 millions de dollars E.-U.	Besoins financiers globaux
30 000	Ménages ciblés pour bénéficier d'allocations en espèces
100%	Personnes relevant de la compétence du HCR pour lesquelles des données ventilées par âge/genre sont disponibles
6 800	Réfugiés ciblés pour des demandes de réinstallation
920	Évaluations de l'intérêt supérieur de l'enfant à effectuer

* Tous les chiffres sur les personnes relevant de la compétence du HCR se réfèrent à des projections pour la fin 2015 réalisées à partir d'informations disponibles au moment de la planification (mi-2014).

importante des systèmes et des infrastructures nationales. En 2014, le Gouvernement a publié un Plan national de résilience 2014-2016, qui présente « des propositions de réponses prioritaires pour atténuer l'impact de la crise syrienne sur la Jordanie et les communautés d'accueil jordaniennes ». L'engagement actif des autorités influencera certainement la réponse inter-organisations coordonnée par le HCR en faveur des réfugiés.

- La Jordanie n'est pas signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés. Néanmoins, le Gouvernement

considère les Syriens comme des réfugiés, et l'espace de protection est généralement favorable, bien que fragile en raison des défis socio-économiques auxquels le pays est lui-même confronté.

- Les activités du HCR en Jordanie se basent sur le Protocole d'accord signé entre le HCR et le Gouvernement en 1998 et partiellement amendé en 2014. En l'absence de tout instrument juridique international ou national relatif aux réfugiés en vigueur dans le pays, ce Protocole d'accord fixe les paramètres de la coopération entre le HCR et le Gouvernement.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les Syriens fuyant la violence continue dans leur pays constituent toujours la majorité de la population réfugiée en Jordanie, bien que les arrivées à grande échelle du premier semestre 2013 aient considérablement diminué depuis, en raison notamment de la difficulté d'accéder en Jordanie à travers les territoires en litige le long de la frontière sud de la Syrie. Environ 20 pour cent des réfugiés syriens vivent dans des camps de réfugiés, tandis que le reste réside dans des installations autres que des camps.

Au 31 juillet, près de 30 000 Iraquiens étaient enregistrés auprès du HCR en Jordanie, dont une majorité originaire de Bagdad. La réinstallation dans des pays tiers devrait

demeurer la principale solution durable pour les Iraquiens en 2015, avec environ 1 500 départs. Si la situation sécuritaire en Iraq explique le manque d'intérêt pour le rapatriement librement consenti, l'assistance et les services sont souvent insuffisants pour répondre aux besoins des réfugiés qui restent en Jordanie.

Au 31 juillet 2014, plus de 5 000 réfugiés et demandeurs d'asile non-syriens et non-iraquiens étaient enregistrés : la majorité d'entre eux sont des Somaliens et des Soudanais, dont beaucoup résident en Jordanie depuis longtemps. Le HCR effectue la détermination du statut de réfugié de façon individuelle pour tous les demandeurs d'asile non syriens.

Chiffres prévisionnels¹

Type de population	Origine	Janv. 2015		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Iraq ²	58 050	22 830	57 140	21 920
	Rép. arabe syrienne	747 360	747 360	937 830	937 830
	Pays divers	2 480	2 480	2 480	2 480
Demandeurs d'asile	Iraq	700	700	700	700
	Pays divers	2 480	2 480	2 480	2 480
Total		811 070	775 840	1 000 630	965 400

¹ Les chiffres prévisionnels concernant les personnes relevant de la compétence du HCR figurant dans le tableau ci-dessus se basent sur des tendances et des données d'enregistrement datant du début 2014. À la lumière de l'évolution de la situation en République arabe syrienne et en Iraq, des projections actualisées seront présentées dans les appels futurs pour des besoins supplémentaires en 2015 concernant les situations en Syrie et en Iraq, notamment le Plan régional 2015 pour les réfugiés et la résilience (3RP).

² Les chiffres relatifs aux réfugiés iraqiens se basent sur une estimation du Gouvernement.

| Réponse |

Besoins et stratégies

La plus grande priorité du HCR reste de veiller à ce que l'environnement de protection largement favorable en Jordanie soit maintenu en 2015, malgré les possibles arrivées de réfugiés Syriens qui pourraient représenter une pression encore plus forte sur les ressources déjà limitées du pays. Cela pourrait avoir un impact négatif sur l'opinion publique jordanienne vis-à-vis des réfugiés et créer des défis quant à la préservation de l'espace d'asile dans le pays.

Le HCR veillera à ce que les normes internationales de protection soient respectées pour toutes les personnes relevant de sa compétence et fournira un soutien technique aux autorités pour renforcer la capacité des institutions nationales qui s'occupent de ces personnes. L'enregistrement adéquat des réfugiés leur garantira

un accès normal aux services de base, particulièrement importants pour la prévention de la violence sexuelle et sexiste et pour la protection de l'enfance. Le HCR renforcera ses capacités d'accompagnement et s'efforcera d'atténuer l'impact de l'afflux des Syriens sur les communautés locales en mettant en œuvre sa politique urbaine.

L'afflux continu des Syriens aura certainement un impact sur les activités du HCR destinées à répondre aux besoins des réfugiés iraqiens en Jordanie. La détermination du statut de réfugié et les solutions durables demeureront les principaux éléments de protection pour la population réfugiée iraquienne. Dans sa réponse, le HCR surveillera étroitement la situation des réfugiés risquant de se retrouver sans ressources en raison d'un accès limité aux services et aux infrastructures. Il examinera avec les acteurs gouvernementaux la stratégie mise en place pour cette population.

Objectifs et cibles prioritaires en 2015

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2015.

À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (**Activités prévues**) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (**Cible globale en 2015**) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (**Écart potentiel**). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources

qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (**Domaine prioritaire**). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2015 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
État de santé de la population amélioré			
Les objectifs globaux consistent à réduire les taux excessifs de morbidité et de mortalité en assurant l'accès des réfugiés enregistrés aux services du ministère de la Santé et leur prise en charge. Le HCR continuera d'offrir des services de soins de santé secondaire et tertiaire aux réfugiés par l'intermédiaire de ses partenaires.			
Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR dont l'accès aux structures de santé primaire nationales/gouvernementales est assuré	Réfugiés et demandeurs d'asile autres que syriens	90%	10%
	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	80%	20%
Nombre de personnes orientées vers des soins médicaux secondaires et tertiaires	Réfugiés et demandeurs d'asile autres que syriens	4 000	1 000
	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	32 740	8 240
Produits de base et articles ménagers en quantité suffisante pour la population			
Des produits essentiels de secours seront fournis à la population des camps, en nature ou sous forme de bons, tandis que les personnes les plus vulnérables vivant en milieu urbain, comme les femmes célibataires, les ménages tenus par des femmes seules, les enfants séparés et/ou non accompagnés, les personnes handicapées et les personnes âgées, recevront une aide en espèces pour couvrir leurs besoins.			
Nombre de ménages bénéficiant d'aides en espèces	Réfugiés et demandeurs d'asile autres que syriens	5 000	3 000
	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	25 000	2 000

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS			
Qualité de l'enregistrement et du profilage améliorée ou maintenue			
Pour les réfugiés syriens, il s'agira en priorité de faire en sorte que les services d'enregistrement soient plus proches des personnes, notamment en effectuant un enregistrement mobile. Pour les réfugiés d'autres nationalités, l'objectif final est de réduire les délais d'attente, voire de les éliminer, comme c'est actuellement le cas pour les Syriens.			
Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR pour lesquelles des données ventilées par genre sont disponibles	Réfugiés et demandeurs d'asile autres que syriens	100%	Aucun écart
	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	100%	Aucun écart
Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR pour lesquelles des données ventilées par âge sont disponibles	Réfugiés et demandeurs d'asile autres que syriens	100%	Aucun écart
	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	100%	Aucun écart
SOLUTIONS DURABLES			
Potentiel en matière de réinstallation réalisé			
Le HCR encouragera le recours à la réinstallation et aux admissions humanitaires comme outil de protection et solution durable pour les réfugiés les plus vulnérables. Des opportunités de réinstallation seront recherchées pour les réfugiés syriens et irakiens ainsi que pour les réfugiés d'autres nationalités vivant en Jordanie.			
Nombre de formulaires d'enregistrement pour la réinstallation déposés	Réfugiés et demandeurs d'asile autres que syriens	800	700
	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	6 000	2 000
SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION			
Protection de l'enfance renforcée			
Le HCR continuera de veiller à ce que tous les cas d'enfants non accompagnés et séparés et autres cas d'enfants en danger bénéficient des services et soutiens appropriés en matière de protection et d'assistance. L'accent sera également mis sur le renforcement des capacités des mécanismes de protection basés sur la communauté.			
Nombre d'évaluations de l'intérêt supérieur de l'enfant effectuées	Demandeurs d'asile autres que syriens	120	Domaine prioritaire
	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	800	Domaine prioritaire
Nombre de décisions relatives à la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant prises par la commission chargée de déterminer l'intérêt supérieur de l'enfant	Demandeurs d'asile autres que syriens	30	Domaine prioritaire
	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	200	Domaine prioritaire

| Mise en œuvre |

Coordination

Le HCR coordonne la réponse globale concernant les réfugiés en collaboration avec le Gouvernement jordanien. Le Plan régional 2015 de réponse et de résilience (3RP) prendra la suite du Plan régional 2014 de réponse pour la Syrie (RRP) en tant que principal appel interorganisations. Il fixe une stratégie commune pour le Gouvernement, les organisations des Nations Unies et les ONG concernant la crise de réfugiés syrienne. Le chapitre Jordanie du 3RP constituera le principal mécanisme de mobilisation des ressources et des partenariats pour la réponse destinée aux réfugiés en 2015.

Les responsables des secteurs respectifs se réunissent au sein d'un groupe de travail intersectoriel, qui rend compte à son tour à un groupe de pilotage interorganisations composé des dirigeants des organisations humanitaires et présidé par le HCR. Le représentant du HCR informe également l'Équipe humanitaire dans le pays présidée par le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies, qui supervise les questions humanitaires non couvertes par la réponse destinée aux réfugiés.

Le HCR est un membre actif de l'Équipe des Nations Unies dans le pays et continuera de participer à ses sous-groupes de travail et initiatives. Le HCR poursuivra le dialogue avec diverses entités, notamment les donateurs du Golfe, pour financer la réponse des Nations Unies, et de coopérer avec des donateurs du secteur privé.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Forces armées jordaniennes, Ministère de l'Intérieur ; Ministère de la Planification et de la Coopération internationale ; Ministère des Travaux publics et du Logement, service des affaires de réfugiés syriens

ONG :

Agence d'aide à la coopération technique et au développement, *Arab Renaissance for Democracy and Development-Legal Aid*, *Care International USA*, Caritas Jordanie, Comité international de secours, Conseil norvégien pour les réfugiés, *International Medical Corps*, *International Relief and Development*, *Japan Emergency NGOs*, *Jordan Hashemite Charity Organization*, *Jordan River Foundation*, *Jordanian Hashemite Fund for Human Development*, *Mercy Corps*, *Noor Al-Hussein Foundation*

Autres :

OIM, UNOPS, UNRWA, Volontaires des Nations Unies

Note: la sélection des partenaires d'exécution pour 2015 est toujours en cours de discussion

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Service de la protection familiale du Département de la Sécurité publique (Ministère de l'Intérieur) ; Ministère de la Santé ; Ministère du Développement social

ONG :

ActionAid, Action contre la Faim, *Adventist Development and Relief Agency*, Agence d'aide à la coopération technique et au développement, *Association of Volunteers in International Service*, CARE, Caritas Jordanie, *Center for Victims of Torture*, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Croix-Rouge française, *El Movimiento por la Paz*, Fédération luthérienne mondiale, *Finn Church Aid*, *Fundación Promoción Social de la Cultura*, *Global Communities*, Handicap International, *International Catholic Migration Commission*, *International Medical Corps*, *International Relief and Development*, *Internews*, *Intersos*, *Japan Emergency NGO*, *Jordan Hashemite Charity Organization*, *Jordan Health Aid Society*, *KnK Japan*, *Madrasati Initiative*, Médecins du Monde, *Medair*, *Mercy Corps*, *Muslim Aid*, *Nippon International Cooperation for Community Development*, *Operation Mercy*, Oxfam, Première Urgence-Aide Médicale Internationale, *Questscope*, *Relief International*, *Royal Health Awareness Society*, *Save the Children International*, *Save the Children Jordanie*, Secours islamique, *Syria Relief and Development*, *Al Taghyeer*, Terre des Hommes - Italie, Terre des Hommes - Lausanne, Triangle GH, *Un Ponte Per*, *War Child UK*, *World Vision International*

Autres :

FAO, FNUAP, OIM, OIT, OMS, ONU-Femmes, ONU-Habitat, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNOPS

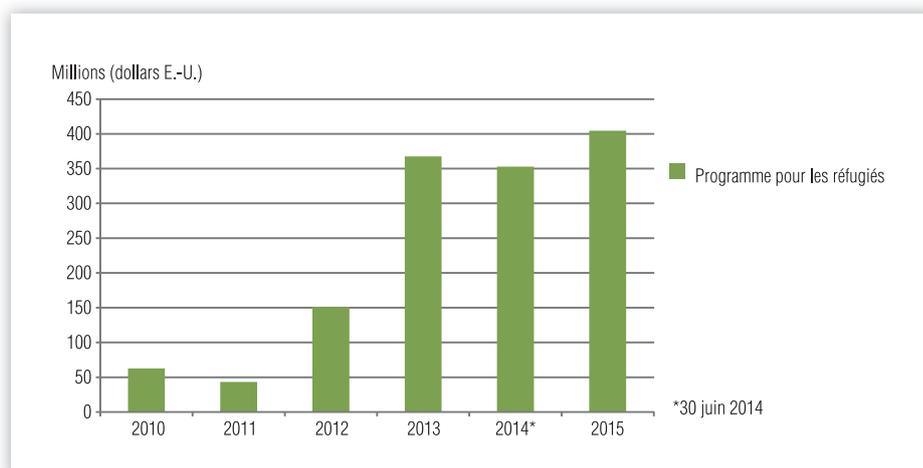
| Informations financières |

Les besoins financiers pour l'opération du HCR en Jordanie ont considérablement augmenté, passant de 62,8 millions de dollars E.-U. en 2010 à un budget 2014 révisé de 352,9 millions de dollars E.-U., en raison des besoins liés à l'urgence en Syrie.

Le budget global pour la Jordanie en 2015 est fixé à 404,4 millions de dollars E.-U., la partie la plus importante étant consacrée à la réponse d'urgence à destination des réfugiés syriens. Un manque de financement se traduirait par une diminution des activités fondamentales destinées à répondre aux besoins essentiels des réfugiés, que ce soit dans les camps et dans les installations urbaines, comme la santé, les produits de secours essentiels, l'aide en espèces et la protection, notamment les services à destination des femmes et des enfants.

Ces chiffres se basent sur des informations disponibles mi-2014. A la lumière de l'évolution de la situation en République arabe syrienne et en Iraq, toute modification des besoins sera présentée dans le Plan régional 2015 de réponse et de résilience (3RP) concernant la situation en Syrie et dans un Appel supplémentaire concernant la situation en Iraq.

Budget pour la Jordanie | 2010–2015



Budget 2015 pour la Jordanie | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
Budget révisé 2014 (30 juin 2014)	352 882 579	352 882 579
Environnement de protection favorable		
Droit et politique générale	622 776	622 776
Institutions administratives et pratiques	16 122 776	16 122 776
Accès à l'assistance juridique et recours	2 838 462	2 838 462
Accès au territoire et réduction du risque de refoulement	1 198 462	1 198 462
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	2 081 372	2 081 372
Sous-total	22 863 847	22 863 847
Processus de protection et documents adéquats		
Conditions d'accueil	565 686	565 686
Enregistrement et établissement de profils	13 949 700	13 949 700
Procédures de détermination du statut	1 171 776	1 171 776
Documents individuels	622 776	622 776
Enregistrement et document d'état civil	622 776	622 776
Sous-total	16 932 714	16 932 714
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	5 581 104	5 581 104
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	1 245 552	1 245 552
Protection des enfants	5 384 014	5 384 014
Sous-total	12 210 670	12 210 670
Besoins de base et services essentiels		
Santé	35 357 075	35 357 075
Santé procréative et services liés au VIH	5 816 790	5 816 790
Nutrition	2 317 057	2 317 057
Sécurité alimentaire	1 150 344	1 150 344
Eau	10 715 686	10 715 686
Abris et infrastructure	100 116 351	100 116 351
Accès à l'énergie	15 190 606	15 190 606
Articles ménagers et articles de base	127 748 780	127 748 780
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	9 708 328	9 708 328
Éducation	6 288 011	6 288 011
Sous-total	314 409 029	314 409 029
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	11 408 328	11 408 328
Coexistence avec les communautés locales	7 665 686	7 665 686
Autosuffisance et moyens d'existence	1 754 148	1 754 148
Sous-total	20 828 162	20 828 162
Solutions durables		
Stratégie de solutions globales	672 776	672 776
Retour volontaire	876 956	876 956
Réinstallation	2 591 104	2 591 104
Sous-total	4 140 837	4 140 837
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	1 438 462	1 438 462
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	782 776	782 776
Sous-total	2 221 238	2 221 238
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	7 065 686	7 065 686
Gestion des opérations, coordination et appui	3 760 211	3 760 211
Sous-total	10 825 896	10 825 896
Budget total 2015	404 432 393	404 432 393